



**FUMEL**

— VALLÉE DU LOT —

DECISION :

SERVICE : CELLULE COMMANDE PUBLIQUE

Affaire suivie par : Estelle GARY

N°D2022-148-MP

OBJET : 22CFMBENNES – ACHAT DE BENNES POUR LE SERVICE ENVIRONNEMENT

Vu l'article L. 5211-10 du Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu le décret du 12 décembre 2019 modifiant certaines dispositions du Code de la Commande Publique relatives aux seuils et aux avances ;

Vu la délibération n°2020B-22-AG en date du 05 juin 2020 par laquelle le Conseil Communautaire a délégué à Monsieur le Président ou Monsieur le 1<sup>er</sup> Vice-président les attributions prévues à l'article L. 2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu la délibération n°2020B-28-AG en date du 05 juin 2020 relative à la création d'une commission d'appel d'offres ;

Vu la délibération n°2020B-29-AG en date du 05 juin 2020 relative à l'élection des représentants à la commission d'appel d'offres ;

Considérant la nécessité pour le service environnement de Fumel Vallée du Lot de se fournir en bennes de 35 m<sup>3</sup>, une consultation faible montant a été lancée auprès de 4 entreprises spécialisées, dans le but de procéder à ces achats ;

Considérant l'analyse des offres réalisée dans le respect des règles de la commande publique ;

**Le Président de Fumel Vallée du Lot  
décide,**

1°) – De retenir l'offre de la société BENNES DALBY de Saint-Antoine-de-Ficalba (47), pour un montant total HT de 28 800 € (34 560 € TTC), pour fournir des bennes de 35 m<sup>3</sup> au service environnement de Fumel Vallée du Lot ;

2°) – De signer l'offre financière ;

3°) – Précise que les crédits sont prévus au budget 2022.

**AR Prefecture**

047-200068930-20220830-D2022\_148\_MP-AR  
Reçu le 01/09/2022  
Publié le 01/09/2022

En application de l'article L. 5211-10 du Code Général des Collectivités Territoriales, il sera rendu compte de la présente décision du Président lors de la prochaine séance du Conseil Communautaire.

Pour extrait certifié conforme

Fumel, le 30 août 2022



Le Président  
Didier CAMINADE

Certifié exécutoire le : 1<sup>er</sup> septembre 2022

Reçu en Sous-Préfecture le :

Publié ou Notifié le : 1<sup>er</sup> septembre 2022

**FUMEL VALLÉE DU LOT**

Place Georges Escande BP 10037 - 47502 FUMEL CEDEX - Tél. : 05 53 40 46 70 - Fax : 05 53 71 35 16

[www.cc-dufumelois.com](http://www.cc-dufumelois.com)